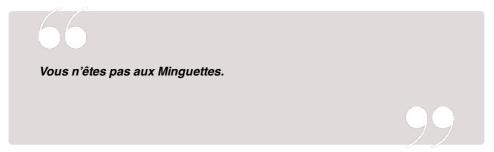
VIDÉOSURVEILLANCE EN RASE CAMPAGNE

LE 17 NOVEMBRE 2011 SABINE BLANC

Flicage des villes, flicage des champs. Désormais, la caméra surveille le coquelicot. La vidéosurveillance se répand en zone rurale. Quitte à endetter les villages et à installer la parano dans les campagnes.



Il y a une dizaine d'années, la municipalité de Vosne-Romanée, 417 habitants, a voulu installer des caméras de vidéosurveillance. Refus répétés de la préfecture. Motif :



Mais depuis 2009, trois puis six caméras ont été installées et le maire Maurice Chevallier explique avoir nettement moins peiné pour obtenir les autorisations. C'est que les temps ont changé : désormais l'outil est développé dans le cadre d'une politique publique, avec des objectifs chiffrés régulièrement annoncés. Le dernier en date, c'est le triplement "en deux ans" du nombre de caméras sur la voie publique, voulu par Nicolas Sarkozy, annoncé en 2007 par Michèle Alliot-Marie, **réitéré** par Brice Hortefeux en 2009, et récemment **relativisé** par la Cour des Comptes, qui a dénombré... trois fois moins de caméras que le chiffre avancé par le ministère de l'Intérieur.

En attendant, mêmes les petites villes, voire les villages, s'équipent. Ce n'est plus l'apanage des grandes villes ou des communes fortunées de l'ouest parisien ou de la Côte d'Azur. Pas une semaine sans que la presse locale relaye l'installation d'un système ou des velléités dans ce sens.

15 caméras pour 1 100 habitants

La lutte contre la délinquance est l'argument principal mis en avant par les élus que nous avons contactés, pour expliquer leur investissement dans ces matériels. « Il y avait des cambriolages à droite à gauche, parfois inquiétants, une attaque au bélier. La population était favorable », avance René Bourgeois, adjoint à la sécurité de Saint-Arnoult, à côté de Deauville, 15 caméras courant 2012 pour 1 100 habitants, dont trois en intercommunalité.

« Nous avions des problèmes aux mêmes endroits, la police ne travaille pas la nuit, nous avons bien fait appel à la gendarmerie, mais ça ne résout pas tout », explique François Masson, adjoint au maire en charge des travaux à Daix (Côte d'Or), bientôt 8 caméras pour 1 430 habitants.

Interrogés sur les différents rapports très critique sur la vidéosurveillance, les élus ne semblent pas douter de l'intérêt de leur choix : « Vous savez, j'en ai lu beaucoup, celui-là ne me dit rien. Nous on fait du très sérieux », répond M. René Bourgeois. Le conseil municipal est allé s'enquérir avant des résultats chez sa voisine Cabourg, et il a été convaincu. Quand on lui parle du phénomène de déplacement de la délinquance (ce qu'on appelle l'"effet plumeau"), il s'exclame :



lls vont se déplacer sur une autre commune, c'est évident, chacun son problème.



- « J'ai suivi l'actualité sur le sujet, les avis sont partagés. Je ne pense pas que la vidéosurveillance règlera la totalité des problèmes, nuance François Masson mais c'est un outil dissuasif qui permettra d'en résoudre une partie. On espère qu'elle nous permettra de faire baisser les incivilités et que la police et la gendarmerie suivent des problèmes. Je regarde sur Dijon, Beaune, ils affichent des résultats pas négligeables. »
- « C'est plus calme maintenant », annonce Maurice Chevallier. Quand on lui demande combien de cas ont été résolus, il répond : « on n'a pas les chiffres, je ne sais pas exactement. La gendarmerie est venue une ou deux fois depuis l'installation. On n'est pas au courant des suites, je ne sais même pas s'ils sont venus pour des cambriolages. »

20% du budget communal

L'aide apportée par le Fonds interministériel de la prévention de la délinquance (FIPD) , a incité les élus à franchir le pas. En guise de prévention, le FIPD **consacre** en 2011 30 millions à la vidéosurveillance sur une enveloppe totale de 51 millions, soit 60%. Les projets reçoivent des subventions allant jusqu'à 50% HT.

En dépit de cet apport, les investissements sont conséquents et inconséquents. Une caméra revient en moyenne à 20 000 euros, selon une estimation du chercheur Tanguy Le Goff¹, voire quasiment le double, 36 600 euros, selon **le rapport de la Cour des Comptes**. Daix a ainsi consacré 100 000 euros HT, dont 40% de subventions, soit au total 60 000 euros à sa charge². Il faudra y rajouter l'entretien, estimé par Tanguy Le Goff à 10% par an en moyenne de l'investissement initial et ces frais ne sont pas subventionnés par le FIPD. Chaque année, elle dépense 12 000 euros pour réparer les dégradations. Le budget consacré aux associations est de 30 à 35 000 euros.

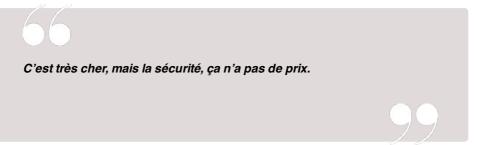
Vosne-Romanée a investi 16 000 euros HT subventionné à 15 % soit environ 13 600 euros au total. Le budget de la commune est de 536 000 euros, dont 3.000 vont aux associations. Saint-Arnoult dépensera de 50 000 à 100 000 euros HT, en fonction du résultat de l'appel d'offre, subventionné à 40%. Si le dossier avait été bouclé cette année, elle aurait été de 50%, regrette René Bourgeois, « l'État resserre les cordons ». La commune, aisée, a un budget annuel de 5, 757 millions, dont 7 605 euros va aux associations.



Le Thillay a encore plus cassé sa tirelire pour son équipement, en dépit des 30% de subventions. Cette petite ville de 4 000 habitants près de Roissy a dépensé 248 000 euros, soit près de 20% du budget communal, pour treize caméras en 2006. Cela fait cher la tranquillité des carpes, puisque les caméras filment entre autres... le lac, comme le maire Georges Delhalt **l'expliquait** dans le documentaire Camera City (vers 30')

- « les caméras sur le lac, c'est pour la tranquillité, pour le confort, pour que ça reste un endroit calme, c'est pour prévoir, prévenir ce qui ne se produirait pas. (sic) [...]
- Mais ici, vous n'avez pas de délinquance ?
- L'été, si, un peu, pas forcément des gens qui habitent la commune, des gens qui viennent de l'extérieur aussi. C'est vrai que c'est joli, c'est plaisant et c'est calme.
- -C'est quoi les problèmes ?
- C'est des tapages nocturnes, promenade du lac, les gens en sont presque venus aux mains.
 Avec les caméras, ils ne viennent plus. »

Ils ne viennent plus mais comme M. Delhalt le dit ensuite : « ce que je crains, c'est qu'ils aillent sur d'autres communes, là où ils n'ont peut-être pas les moyens de mettre des caméras. » L'élu assume son investissement :



Et ça devrait continuer : « *Tout système est perfectible* , soupire M. Chanal, le chef de la police municipal, *donc on veut l'améliorer, les caméras ont quelques années, ça évolue tellement vite. Mais je ne sais pas si cela sera budgété.* » Six caméras ont récemment été rajoutées, pour un montant de 50 000 euros, une partie du système a dû être changé au passage.

Réflexion

Interrogé sur ces exemples, Dominique Legrand, de l'Association nationale de la vidéoprotection (AN2V) répond que la question du coût n'a pas de sens : « Il faut partir de la stratégie pour réfléchir ensuite sur l'organisation et enfin la technique. Il n'y a plus de notion de coût. Des caméras sur la voie publique pour des cambriolages, ça ne sert pas à grand chose. » Et de regretter que « les étapes de réflexion [soient] trop souvent sautées. »

Pour diminuer l'investissement, ou obtenir un équipement qu'elles ne pourraient pas s'offrir sinon, certaines villages s'équipent dans le cadre de l'intercommunalité. La **Cavam**, au nord de Paris, a été la première à s'y mettre, en 2006, sa voisine **Val-et-Forêt** a aussi fait ce choix. La tendance devrait s'accentuer puisque la Loppsi encourage la mutualisation.

Le système permet alors de bénéficier d'un Centre de sécurité urbaine (CSU) mutualisé, où

des policiers surveillent tout ou partie de la journée ce qui se passe sur les écrans. Sinon, les villages en solo s'en passe, ce qui avait valu cette remarque de M. Georges Pons, maire de Baudinard-sur-Verdon (83), qui avec 12 caméras pour 155 habitants détient le record français du ratio caméras/nombre d'habitants le plus élevés :

C'est trop cher, on a deux employés de voirie, deux secrétaires et une femme de ménage. C'est la sécurité du pauvre, c'est dissuasif. Je sais que ce n'est pas le top mais en attendant les caméras fonctionnent 24 heures sur 24.

Une affirmation contestable puisque les dysfonctionnements touchent environ 5% du parc en moyenne, toujours selon Tanguy Le Goff. Dominique Legrand s'énerve franchement quand on évoque cette question des opérateurs : « c'est une faute grave du Conseil constitutionnel, vous pouvez le mettre en gras, qui a censuré l'article 18 de la Loppsi , sous le lobbying du PS. Il a estimé que le privé, pour des raisons de prérogative régalienne de la gendarmerie et de la police, n'avait pas à s'occuper de la surveillance de la voie publique. Le privé ne chercherait qu'à faire de l'argent. Le PS s'est tiré une balle dans le pied. » Pour lui, couplé à de la détection automatique d'anormalité, la dernière marotte technologique du secteur, cette solution aurait été pourtant bien utile.

Suréquipement

Si l'on s'en tient au matériel, dans tous les cas cités, les communes sont dans une situation de suréquipement. En effet, Jean-Louis Blanchou, ancien responsable de la mission pour le développement de la vidéoprotection, indiquait que « si on veut pouvoir suivre les individus sur un parcours dans une ville, si on veut savoir et voir ce que font les bandes, il faut en moyenne [...] 2 000 habitants par caméras en zone urbaine, 1 000 en zone rurale ». De là à s'imaginer que certaines sociétés profitent d'élus pas très bien renseignés et sincères — aucun de ceux interrogés n'en avaient fait une promesse de campagne -, il n'y a qu'un pas à franchir et c'est un professionnel du secteur qui le franchit, Patrice Ferrand, représentant de Mobotix en France, « leader mondial du marché des systèmes numériques de vidéosurveillance réseau haute résolution » :



Il y a beaucoup d'opportunistes.

99

Finalement, le plus sage, c'est peut-être, **comme cet élu de l'Ain**, d'investir dans... de fausses caméras. 5 euros la pièce et effet dissuasif assuré tant que le pot aux roses n'est pas découvert, le retour sur investissement est maximal.

Illustrations et images par Marion Boucharlat pour Owni /-) avec une photo de **Laurabot [cc-by-nc-nd]**

Photo par Kenyee [cc-by-nc-nd] et Rick Forgo [cc-by-nc-sa] via Flickr

- 1. Voir Vidéosurveillance et espaces publics. [↩]
- 2. la TVA est récupérée ensuite dans les amortissements [2]

JEAN-NO

le 17 novembre 2011 - 10:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Voir Villagesousurveillance, par l'artiste Rodolphe Huguet :

http://hyperbate.fr/dernier/?p=11280 http://hyperbate.fr/dernier/?p=11444 ... de fausses caméras en bronze placés dans des villages.

VOUS AIME



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

GÉRARD FOUCHER

le 17 novembre 2011 - 11:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Un bel exemple de "gestion de l'opinion" au profit d'une industrie prédatrice.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUIRÉPONDRE

NOMINOE

le 17 novembre 2011 - 13:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Les cambrioleurs se rendent de + en + dans les campagnes, moins surveillées et délai d'intérêt des secours allongé.

Supérette braquée pour 30€, Mamie tabassée pour un médaillon, multiplication des effractions à Noël dernier...

Il y a la belle théorie et regarder une femme de 75ans dans les yeux alors qu'elle tremble, est couverte de bleu.

Bref. J'ai acheté une cam

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

GGGRRREEE

le 18 novembre 2011 - 8:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bizarrement, il y a quelques années mettre des caméras partout faisait bondir les gens, maintenant cela n'a plus l'air de poser de problème.

Petit extrait d'un document de propositions des industries électroniques et numériques parut en juillet 2004 page 35:

"La sécurité est très souvent vécue dans nos sociétés démocratiques comme une atteinte aux libertés individuelles. Il faut donc faire accepter par la population les technologies utilisées et parmi celles-ci la biométrie, la vidéosurveillance et les contrôles.

Plusieurs méthodes devront être développées par les pouvoirs publics et les industriels pour faire accepter la biométrie. Elles devront être accompagnées d'un effort de convivialité par une reconnaissance de la personne et par l'apport de fonctionnalités attrayantes:

- □ Éducation dès l'école maternelle, les enfants utilisent cette technologie pour rentrer dans l'école, en sortir, déjeuner à la cantine, et les parents ou leurs représentants s'identifieront pour aller chercher les enfants.
- □ Introduction dans des biens de consommation, de confort ou des jeux : téléphone portable, ordinateur, voiture, domotique, jeux vidéo
- □ Développer les services « cardless » à la banque, au supermarché, dans les transports,

pour l'accès Internet, ...

La même approche ne peut pas être prise pour faire accepter les technologies de surveillance et de contrôle, il faudra probablement recourir à la persuasion et à la réglementation en démontrant l'apport de ces technologies à la sérénité des populations et en minimisant la gène occasionnée. Là encore, l'électronique et l'informatique peuvent contribuer largement à cette tâche." document complet: http://bigbrotherawards.eu.org/IMG/pdf/Livre_bleu.pdf

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ROBERT GIL

le 18 novembre 2011 - 11:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



et oui, aucune portion de territoire n'echappe a la folie securitaire, mais nous avons encore le choix : ou bien des individus toujours plus aliénés et opprimés dans une société policée sous la coupe d'un État policier, ou bien une société enfin libérée du libéralisme et de son double : l'idéologie sécuritaire, raciste et antidémocratique.....

http://2ccr.unblog.fr/2011/05/05/le-discourt-securitaire/

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ANNE

le 25 novembre 2011 - 11:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

Pour la mamie je suis désolée, mais une caméra est loin d'être la solution. J'ai été agressée devant l'une d'elles, l'agresseur n'a jamais été arrêté pour autant... Bravo l'efficacité...

Je ne céderais pas sur mes libertés individuelles quand on sait à quoi pourrait servir tout cet argent : développement local... Surtout pour les communes déjà en déficit. Pour ce qui est du cambriolage c'est dure, c'est vrai, mais à quoi sert votre assurance habitation... Vous la payez pour rien ?

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ZYZY

le 16 décembre 2011 - 15:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

Vraies ou fasses caméras ou non, on ne peut continuer à rester passif et faire la politique de l'autruche devant une délinquance et une criminalité multiforme (cf lien) qui reste abstraite pour la plupart des gens ne la subissant pas ... jusqu'au jour ou eux mêmes des proches ou des connaissances sont touchés, et là c'est un autre son de cloche.

http://faitdiversfrance.wordpress.com/

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

2 pings

Que pensez-vous de la vidéosurveillance? I news-infos.com le 23 décembre 2011 - 16:28

[...] qui en découle. Tout le monde voudrait ses propres caméras, et de plus en plus de zones rurales s'équipent en matériel couteux. Certains villages n'hésitent d'ailleurs pas à s'équiper de fausses caméras, [...]

Nucléaire à Saint-Vulbas : miracle ou mirage ? I COLLECTIF STOP BUGEY (01) le 13 juin 2012 - 22:26

[...] place de bon cœur. Ils sont bien ici. Depuis 2006, ils vivent sous vidéosurveillance (c'est la nouvelle mode en rase campagne). Et les bâtiments municipaux rappellent par ailleurs, à l'aide d'affiches [...]